

de la côte de Terre-Neuve en proclamant la limite de 12 milles dans les régions de ma circonscription englobant la baie de Plaisance, la côte sud et la région de Saint-Jean où presque chaque semaine, les pêcheurs subissent la déprédation de navires étrangers qui détruisent leur équipement sans égard au coût ni à quoi que ce soit d'autre.

J'espère que le secrétaire parlementaire qui doit me répondre, je crois, fera comprendre au ministre l'étendue du problème de nos pêcheurs de la côte est et la nécessité d'établir immédiatement des règlements qui leur apporteront la protection qu'ils méritent.

[Français]

M. Eymard Corbin (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et Forêts): Monsieur l'Orateur, nous, les ministériels, acceptons volontiers le «challenge» qui nous est offert, au «late show», d'expliquer la position du gouvernement sur une question aussi pertinente et importante que celle de la conservation de nos ressources marines, qui a d'ailleurs fait l'objet de plusieurs interventions, depuis le début de la présente session, tant de la part du député que de ses collègues.

[Traduction]

Toutefois, la conservation et une meilleure gestion de nos ressources marines est aussi une des principales priorités du ministre des Pêches et du gouvernement. Le ministre des Pêches a déclaré à la Chambre, à plusieurs reprises, que pour appliquer des mesures de conservation convenables, le Canada doit gérer ses pêcheries non seulement dans la zone exclusive de nos eaux intérieures mais aussi dans celle de notre vaste plateau continental. Le gouvernement canadien a établi des zones de pêche exclusives et défini ses responsabilités exclusives de régie sur de vastes régions. C'est un fait accompli.

A mon avis, le ministre des Pêches et des Forêts (M. Davis), par différents moyens, a fait des progrès remarquables depuis un peu plus de deux ans. Bien des députés de l'autre côté de la Chambre le reconnaissent, l'admettent. Tout récemment encore, le 5 mars, il annonçait l'interdiction progressive des opérations de pêche étrangères sur la côte est du Canada. Le député de Gander-Twillingate (M. Lundrigan) a parlé de cette décision comme d'une initiative bien précise. Le député de Comox-Alberni (M. Barnett), à cette occasion, a exhorté les députés à appuyer la mesure prise par le gouvernement. Voilà qui est bien, mais nous ne nous contentons pas. Mon ministre espère réaliser des progrès soutenus et encore plus grands d'ici quelques années, sinon quelques mois. Pour s'assurer encore plus efficacement la collaboration internationale en matière de conservation des ressources marines, le Canada est membre de neuf commissions internationales des pêches.

L'une des commissions les plus importantes et les plus actives a été celle des pêcheries de l'Atlantique du Nord-Ouest. Tous les pays qui pratiquent la pêche dans cette zone en font partie. Le Canada s'efforcera toujours, dans le cadre de cet organisme, de promouvoir une meilleure exploitation et une plus grande protection de nos ressources halieutiques dans l'Atlantique. La prochaine réunion annuelle de la Commission se tiendra à Halifax du 27 mai au 5 juin et nous demanderons à nouveau la conclusion

d'un accord multilatéral sur un certain nombre de propositions canadiennes relatives à la protection de nos ressources dans l'Atlantique.

LA DÉFENSE NATIONALE—LE PROJET D'OUVERTURE D'UN MAGASIN CANEX À KINGSTON—L'INQUIÉTUDE DES COMMERÇANTS

M. Desmond Code (Leeds): Monsieur l'Orateur, j'ai demandé le 16 mars au ministre de la Défense nationale (M. Macdonald) si son ministère avait l'intention d'ouvrir un magasin Canex dans la région de Kingston à l'intention du personnel des forces armées et de leurs familles, en concurrence directe avec les commerçants de la région. La présidence avait décidé, ce jour-là, que ma question devrait être débattue lors de la motion d'ajournement.

Je suis heureux de saisir cette occasion pour souligner l'urgence et la gravité de ma question, monsieur l'Orateur, et pour expliquer aux honorables députés le fonctionnement du système Canex. Je ne songe pas à contester la formule Canex ou à laisser entendre que nos forces armées n'ont pas droit à de tels services. Je veux contester la sagesse et l'éthique de l'établissement de magasins Canex dans des régions où les installations militaires sont convenablement desservies par les marchands et les commerçants civils.

Canex est le sigle de Canadian Armed Forces Exchange System, et comme le nom l'indique, ce service sert de centre commercial aux installations des forces armées. La gamme des services fournis est très vaste et comporte, par exemple, des articles d'épicerie, de mercerie, des vêtements, des articles de luxe et autres denrées destinées à améliorer les conditions de vie des militaires et de leurs familles. Monsieur l'Orateur, sans Canex, les militaires stationnés dans les régions isolées du pays seraient privés des marchandises et services auxquels ils ont droit, et leur vie serait bien moins intéressante et supportable.

Un autre aspect du système Canex doit retenir notre attention ici, monsieur l'Orateur, et c'est le service qu'il assure à nos militaires et à leurs familles en service à l'étranger, par exemple en Allemagne et à Chypre. C'est grâce à ce service si nos gens peuvent se procurer les vivres et autres produits qu'on trouve dans leur pays, et qui font souvent défaut sur les marchés des pays où ils sont. C'est une excellente chose, monsieur l'Orateur, et je félicite ceux qui ont d'abord conçu ce système et ceux qui y sont actuellement employés. Leur travail en vaut la peine.

Mais je reviens à ma question, monsieur l'Orateur. Il s'agit de savoir si la ville de Kingston, en Ontario, peut être considérée comme une installation étrangère ou un poste éloigné, où vivres, marchandises et articles d'utilité courante ne sont pas toujours accessibles. Nous sommes tous d'avis, je pense, que c'est exactement le contraire. La ville de Kingston était une région militaire d'importance bien avant la Confédération. Les gens de la région, y compris les marchands, ont depuis longtemps l'habitude de vivre et de travailler côte à côte avec les militaires et leurs familles et de subvenir à leurs besoins. Nos forces armées s'enorgueillissent à juste titre de leur apport aux secteurs sociaux et économiques de Kingston et les citoyens de la région ont largement facilité l'intégration